

Comprendre plutôt qu'éructer, agir en conséquence

Le capital à la vie à la mort

Le camp macroniste est tellement faible que, sans la supercherie des annonces sur les retraites, il aurait perdu définitivement la capacité à imposer un budget et des réformes conformes aux exigences du capital. Or, maintenir les taux de profit indécents dans l'affrontement capitaliste (et impérialiste) actuel impose de poursuivre la destruction méthodique de nos conquies sociaux. Pour le capital, une dissolution et la fin du macronisme en tant que porte-parole du bloc bourgeois, sans la garantie de pouvoir s'appuyer pour l'instant sur l'extrême-droite, n'était donc pas envisageable. Macron et Lecornu ont cherché à éviter l'effondrement par une manœuvre autour de la réforme des retraites et l'annonce d'une « concession ».

Cela a donné lieu à des échanges entre LFI et le PS avec en toile de fond la future élection présidentielle.

« Ce sont des traîtres »

Karl Marx considérait le réformisme comme le premier réflexe naturel du monde du travail face à ses exploiters. Il spécifiait bien que la conscience de classe n'était pas un comportement spontané sorti des « gênes » de la classe ouvrière. Il ne considérait pas, comme le fait l'extrême-gauche, la classe ouvrière comme une sorte de divinité sortie d'on ne sait où. D'où la nécessité de la création d'un Parti Communiste pour aider à la construction de la pensée révolutionnaire. C'est donc à l'effort de conscience, d'éducation et de créativité qu'appelait le grand philosophe.

Dans ce sens, le mot « traîtres » utilisé pour identifier le comportement des socialistes français est impropre. Quand il n'a pas d'aiguillon à ses côtés et que la pression des mouvements sociaux est insuffisante, le réformisme pousse à aller dans le sens du vent, mais sans que ce soit définitif. Parfois il rejoint le combat révolutionnaire, comme au Chili avec Allende par exemple. De même, ce que fait le PSOE en Espagne, malgré ses limites, va aussi dans le sens que les révolutionnaires espéreraient de la France, n'en déplaise aux populistes bornés pour qui le mot socialiste apparaît plus dangereux que le mot fasciste. Malheureusement aujourd'hui en France, dans la gauche française, faire la part des choses n'est pas dans l'air du temps. Ces comportements binaires la mènent droit dans le mur.

Le premier responsable du chaos et de la situation de blocage du pays, c'est Emmanuel Macron

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2526 – Jeudi 30 octobre 2025

Depuis un an, malgré la défaite de ses soutiens aux élections législatives de 2024, c'est lui qui avec l'appui du socle commun a décidé de refuser tout changement de cap politique. Il a dit non à la nomination d'un Premier ministre de gauche, non à l'abrogation de la réforme des retraites, non à l'augmentation des salaires et des pensions, non à la taxation des plus riches et du capital, non à la transformation des aides publiques aux entreprises,

non au développement des services publics et à un réel débat sur leur financement.

Il mène un combat de classe acharné et agit de concert avec le Medef dans une offensive sans précédent pour les profits et contre l'emploi, les salaires, la Sécurité Sociale, la transition écologique. Sa boussole ce sont les marchés et les profits plutôt que l'humain, le capital plutôt que le travail.

CONSTRUISONS UN PACTE D'AVENIR POUR LA FRANCE ET METTONS TOUT DE SUITE À L'ORDRE DU JOUR :

- ★ L'augmentation des salaires et l'égalité professionnelle femmes-hommes.
- ★ L'abrogation de la réforme des retraites
- ★ La taxation des hauts revenus et des revenus du capital, des critères sociaux et environnementaux sur les 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises.
- ★ Un fonds d'avances de 100 milliards d'euros dès 2026 pour l'investissement, l'emploi et la formation dans l'industrie et les services publics et la lutte contre le réchauffement climatique.

**SIGNEZ LA PÉTITION POUR EXIGER QUE
L'ARGENT PUBLIC SERVE ENFIN L'INTÉRÊT GÉNÉRAL !**

**JE SCANNE LE QR CODE
POUR SIGNER LA PÉTITION**



Le PCF appelle à la responsabilité

L'heure est à la justice fiscale et à réorienter l'argent de l'État, des banques et des entreprises qui vient nourrir les profits et appuyer

les délocalisations, vers l'emploi et la formation dans l'industrie et les services publics, les salaires, la transition écologique.

L'heure est à prendre le pouvoir au Président, aux ultrariches et aux grands actionnaires des multinationales, en exigeant davantage de pouvoirs pour les citoyennes et les citoyens, de pouvoirs pour la représentation nationale, de pouvoirs pour les salariés dans les entreprises. Pourtant, ces dernières semaines, la France Insoumise et le Parti Socialiste ont multiplié les déclarations, refusant de travailler ensemble et mettant fin à la perspective d'un accord des quatre forces principales du NFP.

Pour les communistes, cela implique, par principe de réalité, de promouvoir une nouvelle démarche s'adressant à tous, partant du local jusqu'au national, garantissant la victoire de la gauche et l'échec de l'extrême-droite.

Pour y contribuer, le PCF lance un appel aux travailleurs et travailleuses, aux forces syndicales et associatives du pays, et à toutes les forces de gauche, à débattre des propositions de rupture que nous portons, à s'unir pour obtenir le changement de politique tant attendu. ■

COMPTE-RENDU SÉANCE PLÉNIÈRE DES 13 ET 14 OCTOBRE 2025

Une séance plénière marathon sous le signe de l'incertitude budgétaire.

Sous le regard attentif de cinq membres du Conseil Régional jeune, les élus du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine se sont réunis les lundi 13 et mardi 14 octobre, en séance plénière pour débattre des orientations budgétaires 2026 et également délibérer sur les thèmes ayant trait à la vie de notre territoire.

33 délibérations ont été débattues, portant sur des sujets clés notamment le Versement Mobilité Régional et Rural, les orientations budgétaires et la Dotation Globale de Fonctionnement des lycées.

La séance a début par un moment de recueillement en hommage à Alain Anziani, ancien conseiller régional, maire de Mérignac et Président de Bordeaux-Métropole, ainsi qu'à la panthéonisation de Robert Badinter et également à la mémoire de Samuel Paty. Ce temps de réflexion a permis de rendre hommage à des figures de paix, de justice et d'engagement public, soulignant l'importance des valeurs républicaines et du rôle des enseignants dans notre société.

Un pays en dérive financière et démocratique

Ce fut l'occasion, lors des propos liminaires des présidents de chaque groupe, de porter un regard sur la situation politique nationale et d'en dresser un constat parfois sévère.

Pour Alain Baché, « ce que nous vivons dans notre pays est ubuesque !. Il a rappelé que les élections législatives de 2024 n'ont pas vu leurs résultats respectés, illustrant à la fois la fragilité démocratique du pays et l'isolement croissant du Président de la République.

Sur le plan économique, il a dénoncé une dette nationale en forte hausse –plus de 1300 milliards d'euros supplémentaires ces dernières années– ainsi que des mesures fiscales qu'il juge mal ciblées. Il a également souligné, en s'appuyant sur un rapport sénatorial, que 211 milliards d'euros avaient été versés en 2023 aux entreprises sans contrepartie ni contrôle.

Pour les collectivités, les conséquences sont directes. Une nouvelle fois, la Nouvelle-Aquitaine devra faire face à une baisse de dotation de moins de 100 millions d'euros en 2026, avec les répercussions que cela aura sur les territoires et les populations. Pour la première fois, une collectivité, la région Nouvelle-Aquitaine pour ce qui nous concerne, devra se substituer financièrement à une autre pour honorer certains engagements.

Dans le débat, Alain Baché a également rappelé l'importance de la Sécurité Sociale. Le CESER avait d'ailleurs pris l'initiative d'une conférence-débat à l'occasion de ses 80 ans, rappelant la création en 1945 par Ambroise Croizat, d'un système fondé sur le principe : chacun y contribue selon ses moyens et en bénéficie selon ses besoins.

Cette solidarité devrait prévaloir dans la mise en

œuvre des politiques nationales, régionales et locales, afin de garantir à chacune et à chacun une sécurité de vie du berceau à la mort.

Pour lui, il est devenu urgent de repenser la gestion financière du pays, de revoir l'impôt dans un esprit de solidarité et de proportionnalité, tout en renforçant la sécurité et l'émancipation des citoyens et des territoires. « On nous entraîne à marche forcée vers un modèle où nous ne voulons pas aller », a conclu Alain Baché, appelant à une volonté nationale responsable et stable, ainsi qu'à des décisions politiques fortes pour donner aux collectivités locales les moyens d'assumer pleinement leurs missions.

Focus dossiers phares

♦ Cap sur la soutenabilité, la Région ajuste ses priorités sans renoncer

Un dossier qui a retenu l'attention des orientations budgétaires 2026.

Malgré un contexte budgétaire restreint, la région Nouvelle-Aquitaine va tenter de poursuivre ses orientations stratégiques de solidarité, de sobriété et de transition écologique et environnementale.

La région a l'ambition de continuer d'investir dans la jeunesse, l'éducation et la formation, de soutenir la transition écologique et énergétique, ainsi que de promouvoir l'innovation, la recherche et l'industrie.

Elle souhaite aussi poursuivre son engagement pour une seule santé en faisant face aux besoins dans la santé humaine, animale et végétale ainsi que la mobilité, le développement territorial, rural et culturel. Des priorités essentielles doivent pouvoir être préservées tout en s'adaptant aux réalités imposées par l'État.

Lors de ces échanges, Alain Baché a rappelé que ces orientations reposaient sur des hypothèses, face à l'incertitude politique nationale. « Nul ne sait où nous mènera le gouvernement actuel », appelant à préserver les politiques de gauche portées par l'institution régionale.

Et il a rajouté pour celles et ceux qui doutent, que l'argent existe. Il a invité l'assemblée à lire le livre « Le grand détournement », qui explique méthodiquement comment les milliardaires et les multinationales ont capté l'argent public, en faisant passer les aides de 30 à 270 milliards d'euros sans aucun contrôle.

♦ Néo Terra : la Région confirme son cap pour une transition juste et ambitieuse

Adoptée en 2019, la feuille de route de Néo Terra a marqué une étape décisive : celle d'une région Nouvelle-Aquitaine en première ligne de la transition écologique et sociale.

En 2023, avec Néo Terra 2, la majorité régionale a choisi d'aller plus loin : la transition ne peut plus se limiter à l'écologie et ou à l'énergie, elle doit être globale en intégrant les dimensions sociales, économiques, culturelles, sanitaires et numériques.

Le rapport Néo Terra 2025 a présenté le bilan de

l'année 2024 avec en filigrane le projet budget vert :

- une Mission d'Information et d'Évaluation sur l'agriculture pour repenser le modèle agricole face aux défis climatiques et sociaux,

- un budget vert élargi, intégrant désormais la biodiversité et l'adaptation climatique.

Néo Terra n'est pas une option, c'est une vision politique : celle d'un territoire qui conjugue justice sociale, responsabilité environnementale et développement économique durable.

Dans un contexte national incertain, la Nouvelle-Aquitaine a affirmé sa cohérence et sa constance pour agir concrètement au service des habitants et des territoires, pour bâtir un modèle de société résilient et solidaire.

♦ **Un levier financier au service des mobilités du quotidien**

Autre débat, l'instauration à l'échelle régionale du Versement Mobilité Régional et Rural (VMRR)

La région Nouvelle-Aquitaine va à partir du 1er janvier 2026 percevoir le VMRR.

Cette disposition est rendue possible par la loi de finances du 14 février 2025 qui laisse la liberté aux collectivités de l'appliquer ou pas.

Cette décision applicable aux entreprises de plus de 11 salariés portant sur une contribution de 0,15% de la masse salariale devrait rapporter aux financements de la région un peu plus de 55 millions d'euros par an. Ce montant devrait être fléché pour les mobilités.

Cette application de la loi a fait débat. Plusieurs groupes politiques de droite et d'extrême-droite (en s'abstenant pour l'un et en votant contre pour les autres) n'ont pas approuvé cette décision qui est pourtant un juste retour budgétaire en matière de compétences des régions. D'autant plus que des propositions avaient été faites lors de la consultation nationale « Ambition France Mobilités » qui s'est avéré être un flop !

Pour le groupe Communiste Ecologique et Citoyen, c'est une opportunité dans la bataille qui est engagée pour la gratuité des transports scolaires pour les lycéens, étudiants et apprentis.

Lors de nombreux échanges, le groupe CEC a réitéré ses propositions ainsi que sa demande qu'à partir de 2026, les apprentis puissent bénéficier de cette gratuité.

♦ **Culture, santé, éducation populaire et langues régionales : la Région fait le choix de l'émancipation**

Lors de cette séance plénière, la majorité régionale a réaffirmé sa volonté de faire de la culture un pilier de l'égalité et du vivre-ensemble. Trois conventions structurantes ont été adoptées, témoignant d'une même ambition : rendre la culture accessible à toutes et tous, sur tous les territoires.

La politique « Culture et santé 2026-2029 » garantit aux patients, usagers du médico-social et soignants un droit à la création et au lien social.

La convention interrégionale pour l'enseignement de l'occitan soutient la langue régionale de la maternelle au lycée, dans une démarche citoyenne et inclusive.

Enfin, la charte « Culture et Éducation populaire » consolide le rôle des associations dans l'accès à la culture et la cohésion sociale.

Une politique culturelle ambitieuse, solidaire et ancrée sur tous les territoires.

♦ **La Nouvelle-Aquitaine, pionnière du quantique et de la photonique**

La région Nouvelle-Aquitaine a affirmé son ambition de placer son territoire au cœur des technologies du futur avec Naquidis+, initiative pour structurer un campus régional d'innovation quantique et photonique à visibilité internationale.

La quantique, qui exploite les propriétés uniques des particules à l'échelle atomique, permet de développer des calculs ultra-rapides, des communications inviolables et des capteurs extrêmement précis. La photonique, utilisant la lumière pour traiter et transmettre l'information, ouvre des perspectives pour la santé, l'industrie et l'environnement.

Déployé de 2026 à 2030 avec un budget de 44,5 millions d'euros (dont 10 millions financés par la région), Naquidis+ rassemble universités, grandes écoles, laboratoires et industriels régionaux. L'objectif est clair : transformer l'excellence scientifique en innovations concrètes pour nos entreprises, sécuriser notre souveraineté technologique et créer des emplois qualifiés en Nouvelle-Aquitaine.

À terme, cette initiative préfigurera le futur Institut du Quantique et de la Photonique, renforçant la visibilité européenne de la région et sa capacité à piloter les grands enjeux scientifiques et industriels de demain.

Naquidis+ illustre la vision politique de la région : investir dans l'innovation pour l'avenir de notre jeunesse, au service des habitants, des territoires et de la souveraineté nationale. ■

Rassemblement national : débusqué sur ses postures médiatiques et contradictoires

Le RN est toujours en contradiction par des votes à l'Assemblée Nationale comme sur la santé en arborant le ruban rose, mais qui vote contre une loi garantissant la prise en charge intégrale des soins liés au cancer du sein, y compris les dépassements d'honoraires.

En agriculture, le parti d'extrême-droite se dit contre les pesticides mais vote pour son retour via la Loi Duplomb, mettant en danger la santé publique tout en prétendant défendre la lutte contre le cancer. Il se dit proche des agriculteurs, mais s'oppose aux 100% de viandes françaises dans les cantines scolaires d'ici 2027 et ignore les mesures régionales de soutien simplifiées pour les jeunes exploitants.

La posture de l'extrême-droite va jusqu'à affirmer défendre les langues régionales et l'histoire française, mais ses positions sont contradictoires avec ses actes, y compris sur l'enseignement et la promotion du patrimoine.

Il réclame un sur-contrôle de tous les dispositifs régionaux, mais ignore ses propres contradictions sur la rationalisation et la transparence. Le RN illustre une bipolarité inquiétante : posture médiatique d'un côté, méconnaissance des enjeux réels et contradictions politiques de l'autre. Au gré du vent...

Ce parti d'extrême-droite n'est en réalité qu'un marchand d'illusions. ■

**Vendredi 14 novembre à 18 h
rassemblement
devant la Préfecture de TARBES**

**Le collectif « Osons le train » invite à se réunir le
vendredi 14 novembre à 18 h devant la Préfecture
de Tarbes pour exiger la réouverture de la ligne
ferrée Morcenx-la-Nouvelle/Bagnères-de-Bigorre**

« Il faut rouvrir la ligne Morcenx-la-Nouvelle/Mont-de-Marsan/Aire-sur-l'Adour/Riscle/Maubourguet/Vic-en-Bigorre/Tarbes/Bagnères-de-Bigorre. Traversant 3 départements (Landes, Gers et Hautes-Pyrénées), reliant 2 préfectures qui sont Mont-de-Marsan et Tarbes, en connexion avec le réseau grande ligne notamment Bordeaux et Bayonne, elle contribuerait au désenclavement de nos territoires ».

Un bus est organisé pour se rendre à Tarbes :

- ♦ 15h30, départ des Arènes de Mont-de-Marsan
- ♦ Arrêts à 16h, gare d'Aire-sur-l'Adour ; 16 h 15, place de la mairie à Riscle ; 16 h 45, place du marché à Maubourguet.

Participation de 5€ par personne - S'inscrire auprès de Christian Duprat au 06.83.22.69.81, christian.duprat199@orange.fr ■

Gnacs et Chacailles

CUM CUM LA TRICHE

L'aut'jour au café/J'ai entendu un député/ Qui a un ami murmurait ceci/ Prends tes précautions/Et surtout fais bien attention/ Aux prochaines contributions/ Puis mystérieux et très sérieux/ Il ajouta, mon vieux/...Si tu n'veux pas payer d'impôts/ Cache ton piano,... Extrait de «Cache ton piano» Interprétée en 1920 par Dréan, paroles et musique de Maurice Yvain (1891-1965). Le Crédit Agricole s'acquitte d'une amende de 88 millions à l'Etat pour mettre fin à une affaire de CumCum, technique d'optimisation fiscale à la limite de la légalité. Radio France révèle que 13 banques sont visées par le ministère de l'Économie dans le cadre du scandale fiscal CumCum qui vise à contourner l'impôt sur les dividendes. Ce terme latin qui signifie «avec-avec», désigne une pratique d'optimisation fiscale dans lequel le client et la banque sont tous deux gagnants au détriment du fisc. Il s'agit d'un tour de passe-passe qui consiste, pour une banque, à emprunter les titres d'un investisseur étranger juste avant le versement des dividendes pour les lui rendre ensuite. Ainsi l'investisseur réalise des économies en évitant de payer l'impôt sur les dividendes et la banque, qui ne paie pas de taxes, perçoit une commission pour le service rendu. Le but de l'affaire est d'utiliser la libre circulation des capitaux pour éluder l'impôt. C'est une injustice fiscale évidente qui ne date pas d'hier, car les clients riches parviennent à se domicilier fiscalement où ils veulent grâce à une circulation importante des capitaux. Ces montages financiers auraient fait perdre plusieurs dizaines de milliards d'euros aux caisses de l'Etat. Selon un calcul de l'université allemande de Mannheim réalisé en 2021, les finances publiques européennes cumuleraient un manque à gagner de 140 milliards d'€. La France serait la plus touchée, avec 33 milliards d'€ depuis les années 2000. Des montants contestés par la Fédération Bancaire Française (FBF) qui se réfère plutôt aux 200 millions d'€ par an avancés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). D'autres professionnels de la finance estiment que ce calcul est largement sous-estimé. Dévoilé en 2018 par le consortium de journalistes d'investigation internationaux Correctiv -Cumfiles-, ce scandale fait l'objet de procédures de redressement concernant 5 établissements pour un montant de 4,5 milliards d'€, expliquait en juillet 2024, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire. En mars 2023, 5 établissements financiers avaient été perquisitionnés dans le cadre d'une enquête du Parquet National Financier (PNF) pour fraude fiscale aggravée et blanchiment aggravé de fraude fiscale aggravée. Il s'agissait de BNP Paribas, et sa filiale Exane (gestionnaire de fonds), de la Société Générale, de Natixis (filiale de BPCE, groupe rassemblant les Caisses d'épargne et les Banques populaires) et de HSBC. La transaction signée entre le Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Bercy montre bien qu'il y a un sujet de fraude fiscale, mais on peut s'interroger sur la faiblesse de ces 88 millions en comparaison des montants en jeu et des sommes que Bercy aurait pu recouvrer. L'opacité de la part du ministère des Finances, alors qu'il s'agit d'argent qui manque au budget public au moment où on cherche à savoir comment financer notre budget pour nos biens communs. Les milliardaires paient proportionnellement moins d'impôts, toutes taxes comprises, que le reste de la population, selon l'Observatoire européen de la fiscalité. En France, 50 % des revenus des contribuables partent en impôts contre 27 % pour les milliardaires. La devise du Crédit Agricole est, «agir dans votre intérêt et celui de la société»; Récupérons au profit de la société les impôts qu'ils doivent acquitter à hauteur de ce qu'ils ont détourné. Justicia fiscalia (justice fiscale). ■

Roger La Mougne

1ères Rencontres Philosophiques

Jeudi 13 Novembre 2025, 18h30

Et si la laïcité n'était pas qu'une affaire de religion ?



Henri Peña Ruiz
Philosophe
Écrivain



Pierre Ouzoulias
Vice-Président du Sénat
Sénateur des Hauts-de-Seine

Modératrice Valérie Thorin

**Salle A NOSTE - 17, rue de Moscou
40140 SOUSTONS**

Co-organisation :

• Cercle philosophique DAX 1987 • Association Solidarisme et Fraternité
• Cercle Amical Phidias • Cercle philosophique SAPIENTIAE • Association Spartacus 6012

